



**LE SNFOEP AVAIT RAISON POUR LES  
CONCOURS !  
PRE-RENTREE ET RENTREE PAS COMME LES  
AUTRES !  
LES REVENDICATIONS NE CESSENT PAS !**

Dans notre communiqué du 22 avril, nous écrivions à propos des conséquences liées aux concours désorganisés de cette année : « *Pour nous, la garantie doit être apportée immédiatement que tous les suppléants, tous les CDI conserveront leurs contrats, sans perte d'heure. Pour le SNFOEP, l'augmentation des postes au concours est par ailleurs nécessaire, avec un contrat définitif à tous les CDI d'après 2012, comme cela s'est fait pour les CDI d'avant 2012.* » Notre crainte se confirme. Le nombre de « réussites » aux CAFEP-CAPES montre que le nombre de berceaux a été sous-estimé. Cela a pour résultat qu'il faut en urgence trouver des supports de stage aux stagiaires des concours externes et cela se fait bien évidemment sur le dos des CDI et des suppléants non CDIés. Les CDI vont être licenciés, les suppléants non CDIés n'auront rien ou peut-être par-ci par-là 2-3 heures, c'est la précarisation généralisée.

Le SNFOEP exige l'ouverture des postes nécessaires, d'autant plus que le nombre d'élèves augmente, les classes sont surchargées, même si M. Blanquer dit en réponse à une enseignante que « *heureusement la classe à 36, ce n'est pas quelque chose qu'on voit partout, c'est plutôt quelque chose d'assez extrême* » (France Inter, 27/08/2020). Et bien si, Monsieur le Ministre, c'est la norme en lycée, norme imposée par vos services. De plus, aujourd'hui avec une rentrée où le masque va être très justement imposé, où il est impossible d'agrandir les salles de classe, il faut impérativement alléger les groupes, seule possibilité pour permettre à tous les élèves de se remettre à niveau. Pour cela il faut créer en urgence les postes nécessaires, titulariser les CDI d'après 2012 et former un maximum de suppléants.

Par ailleurs le SNFOEP exige des masques gratuits pour tous, l'école ne doit pas produire des inégalités.

Enfin, le SNFOEP demande le retour à un bac national, ponctuel et anonyme. Ce n'est pas en changeant le nom des E3C que nous reviendrons à un bac national, ponctuel et anonyme. Nous ne sommes pas dupes.

Le SNFOEP ne veut pas non plus d'une nouvelle mascarade comme cela s'est produit pour le session 2020 du bac, où les jurys ont subi des pressions inadmissibles.

Le SNFOEP appelle tous les syndiqués à mettre à l'ordre du jour la tenue de réunions des personnels pour leur donner tous les éléments sur la situation et faire remonter au syndicat national les revendications.

**Le SNFOEP exige par ailleurs une revalorisation immédiate des salaires pour tous les collègues quels que soient leur statut, leur grade, leur échelon !**

**Syndicat national**

**FORCE**

**OUVRIERE**

**de**

**l'enseignement**

**privé**

**Communiqué du 30  
août 2020**